

„ pour leur information , en leur recommandant  
 „ le secret pour ne point abuser de la confiance  
 „ que me témoigne votre lettre ; & cette réponse  
 „ ne sera rendue publique que dans le cas où vous  
 „ vous montreriez réfractaire à la défense que je  
 „ vous fais. Je suis , monsieur , *signé* : † J. H. card.  
 „ arch. de Malines. ——— Malines , le 12 dé-  
 „ cembre 1792. Plus bas : à Monsieur Guyot ,  
 „ curé de Bétignies près Maubeuge. „

Cette réponse du cardinal-archevêque décon-  
 certa tellement le jureur , qu'il n'osa monter  
 en chaire , & repartit le lendemain pour Bé-  
 tignies , sa paroisse.

On remarque que pendant toute la démoc-  
 ratie françoise & vonkiltique , les efforts de  
 la rage furent particulièrement dirigés contre  
 le cardinal-archevêque ; comme il conste en-  
 core par la lettre suivante.

*Citoyen cardinal ,*

„ Nous avons l'honneur de vous prévenir , en notre  
 „ qualité d'économés & conservateurs nommés , par le  
 „ citoyen Allard , commissaire de la guerre à Bruxelles ,  
 „ pour les biens , meubles , immeubles , rentes , revenus  
 „ & charges de l'abbaye d'Afflighem , où nous sommes  
 „ établis d'aujourd'hui 18 Février à midi , avec un pi-  
 „ quet de dragons de 13 hommes , que le citoyen général  
 „ Moreton à Bruxelles a mis sous nos ordres , que l'union  
 „ qui existoit ci-devant entre l'archevêché de Malines  
 „ & l'abbaye d'Afflighem est supprimée , en vertu du  
 „ décret du 15 Décembre dernier , publié & affiché à  
 „ Bruxelles ; en conséquence , vous voudrez bien , ci-  
 „ toyen cardinal , faire donner ordre qu'aucun des ci-  
 „ toyens vos receveurs , ou ayant cause , n'aient à de-  
 „ mander ni à recevoir aucuns deniers , directement ni  
 „ indirectement , provenant de ladite abbaye d'Afflighem ,  
 „ sous votre responsabilité propre & personnelle ; vous